

**MISE EN ŒUVRE D'UNE ETUDE DE PLANIFICATION ENERGETIQUE
A L'ECHELLE DU PAYS DU CALAISIS**

Rapporteur : Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC

En 2020, le Syndicat Mixte du Pays du Calaisis s'est engagé à poursuivre 9 objectifs de territoire dans le cadre du COT TRI (Contrat d'Objectifs Territorial pour l'accélération de la 3^{ème} Révolution Industrielle). L'un des objectifs prioritaires porte sur la mise en œuvre d'un Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques qui nécessite un diagnostic et une étude de préfiguration préalable permettant de recenser les projets potentiels à inclure dans le contrat (COT ENR).

Pour faire face aux engagements nationaux sur l'énergie, le SyMPaC souhaite anticiper la prochaine révision du SCOT en proposant de définir dès à présent une trajectoire énergétique à l'échelle de son territoire.

Enfin, bon nombre d'acteurs privés et publics du territoire réfléchissent actuellement à une intégration plus importante de projets d'énergies renouvelables dans leurs projets de rénovation et/ou de construction. Les données factuelles de cette étude seront profitables aux réflexions en cours et à venir.

C'est pourquoi, le SyMPaC souhaite harmoniser, actualiser et compléter les données existantes et disponibles sur chaque périmètre communautaire afin d'aboutir à une étude de planification énergétique à l'échelle de son Schéma de Cohérence Territoriale. Il s'agira également de préfigurer le prochain COT ENR du Pays du Calaisis.

Les différentes phases de la mission sont les suivantes (18 mois) :

- Phase 1 : Uniformisation, complétude et actualisation des données existantes à l'échelle du Pays du Calaisis.
- Phase 2 : Définition d'une stratégie de mise en œuvre opérationnelle de l'étude de planification énergétique à l'échelle du Pays du Calaisis
- Phase 3 : Etude de préfiguration d'un COT ENR.

Plan de financement :

- Cout estimatif : 70 000 € subventionné à 70 % par l'ADEME (soit 49 000 €)

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023 du SyMPaC

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- d'autoriser le Président à engager l'ensemble des procédures de passation de marchés publics relatives au projet énoncé ci-dessus,
- d'autoriser le Président à signer et à prendre toute décision concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 21 octobre 2022
- son envoi à l'affichage au 24 octobre 2022
- sa réception en Sous-Préfecture le : 25 octobre 2022

Le Président du SyMPaC,

Ludovic LOQUET

Signé électroniquement par : Ludovic
LOQUET
Date de signature : 09/11/2022
Qualité : Président du SYMPAC



ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Ludovic LOQUET



COMITE SYNDICAL DU 19 OCTOBRE 2022

Le dix-neuf octobre de l'an deux mille vingt-deux, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le dix octobre deux mille vingt-deux, s'est réuni à CALAIS à la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Joëlle LANNOY, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Julien CORDENOS, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Yves ENGRAND, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Daniel DIWUY, Pierre-Henri DUMONT, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Laurent LENOIR, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (pouvoir Mr LOQUET) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, MM. Eric BIAT, Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY (pouvoir à Mr COTTREZ), Thierry POUSSIÈRE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

MM. Guy ALLEMAND, Pierre CARON (**Grand Calais Terres & Mers**).

Secrétaire de séance : Madame CHARPENTIER